



MAIRIE D'ARGENVIERES

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 JUIN 2023**

PROCES VERBAL DE SEANCE

Convocations envoyées le : 25 MAI 2023

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE DEUX JUIN, A DIX NEUF HEURES TRENTE, le conseil municipal de la Commune d'Argenvières légalement convoqué s'est réuni dans la **salle du conseil à la Mairie d'Argenvières**, sous la présidence de Madame Francine MENARD, Maire,

Étaient présents :

Mesdames : Francine MENARD, Simone Trinquet, Caroline BROC

Messieurs : David CHANDAT, Michel MOULINNEUF, Yves FOURMENTRAUX, Gérard COGNOT, Jean-Luc BREDART

Absents ayant donné pouvoir :

Julie VANDENBUSSCHE	donne pouvoir à	Simone Trinquet
Nicolas DE SEGUINS-PAZZIS	donne pouvoir à	Francine MENARD

Absents : Messieurs : Martial CHAMPROUX

Président de séance : Madame Francine MENARD, Maire

Secrétaire(s) de séance : David CHANDAT



APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2023

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers ayant assisté à cette séance, adopte le procès-verbal de la réunion de conseil municipal du sept avril 2023.

LES ARRETES MINICIPAUX

∞ **2023_32 : Tarifs pour la Fête Nationale**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs suivants pour la vente de tickets repas pour la Fête Nationale :

- **Enfants de moins de 12 ans : Gratuit**
- **Adultes et enfants de plus de 12 ans résidant sur la commune d'Argenvières : 9 euros**
- **Adultes et enfants de plus de 12 ans ne résidant pas sur la commune d'Argenvières : 16 euros**

Vote :

Voix Pour	Voix Contre	Abstention
10		



∞ **2023_32 : Convention d'actions de formation dans le domaine de la prévention avec le CDG 18**

La Maire expose à l'assemblée délibérante que le Centre de gestion du Cher (CDG18) propose les actions de Formations dans le domaine de à l'hygiène et la sécurité suivantes :

- Formation obligatoire des membres du CST (Comité Social Territorial)
- Formation obligatoire des membres de la F3SCT (Formation Spécialisée en Sécurité, Santé et Conditions de Travail)
- Formations Gestes et Postures
- Formations initiales et continues des Assistants de Prévention
- Sensibilisation à l'hygiène sécurité

Considérant l'intérêt pour la collectivité de pouvoir faire appel à cette prestation,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité :

- **d'adhérer à la prestation d'actions de Formations dans le domaine de la prévention proposées par le CDG18**
- **d'autoriser la Maire à signer la convention d'adhésion, jointe en annexe ainsi que tous les documents y afférant.**
- **d'autoriser la Maire à prévoir les crédits afférents à cette adhésion, et à procéder au règlement des factures présentées par le Centre de Gestion relatives à cette prestation.**

Vote :

Voix Pour	Voix Contre	Abstention
5	3	2
	David CHANDAT Michel MOULINNEUF Jean-Luc BREDART	Gérard COGNOT Yves FOURMENTRAUX



∞ **2023_33 : Convention avec ADMR pour la téléassistance Filien**

Madame La maire donne lecture du courrier envoyé par le président de l'association ADMR de Nérondes - Sancoins - La Guerche qui s'occupe du secteur de la commune d'Argenvières.

Dans ce courrier, l'ADMR présente son système de téléassistance "Filien ADMR" et propose la signature d'une convention par laquelle la mairie s'engage à référencer ce système de téléassistance sur ses outils de communication ; Filien ADMR offrira un mois d'abonnement gratuit aux administrés de la commune pour toute souscription.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal autorise Madame La Maire à signer la convention Filen ADMR.

Vote :

Voix Pour	Voix Contre	Abstention
10		



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Procès-verbal approuvé en séance de Conseil Municipal le *1^{er} septembre 2023*

La Maire,
Francine Ménard

Le secrétaire de séance,



